



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Veynes, le 30 octobre 2023

*Aux membres du Conseil de
la Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

Nos Réf. : MRC – LB – SC - D 343 / 2023**Objet :** Conseil Communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 06 novembre 2023 à 17h30*Maison de Pays – 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS***ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 9 octobre 2023
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire.

Service Économique :

- Projet de crédit-bail immobilier avec la société Alpes Bois Collage
- Achat de la parcelle à la commune de Montmaur pour le projet Alpes Bois Collage
- Inventaire des Zones d'Activités Economiques dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

Services aux habitants :

- Aide aux transports scolaires année scolaire 2023/2024

Pôle Environnement, Déchets et Bâtiment :

- Attribution de l'accord cadre pour la fourniture de colonnes semi-enterrées, de colonnes aériennes, de colonnes biodéchet et de benne de 9 m3.

Finances :

- Recapitalisation de la SPL « Buëch- Dévoluy »



Ressources humaines :

- Création d'un emploi fonctionnel de direction.

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse et la note d'information pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES